



LA GRANDE *vie de* CHÂTEAU

N° 6

JANV 2026



LE MOT DU MAIRE

Chères Castel-Renardaises,
Chers Castel-Renardais,

En ce début d'année 2026, au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe du dynamisme, de la solidarité et de la fierté collective pour notre magnifique commune de Château-Renard.

L'année 2025 a été riche en projets, en engagements et en succès partagés.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux commerçants et artisans, dont le savoir-faire et la présence quotidienne contribuent à donner vie à notre centre-ville et renforcent l'attractivité de notre territoire.

Je souhaite également remercier chaleureusement toutes les associations qui animent notre commune, tissent des liens sociaux et offrent à chacun des moments de convivialité et de partage.

Enfin, je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles qui, par leur

enthousiasme et leur travail acharné, ont permis à Château-Renard d'obtenir le label de "Petites Cités de Caractère". Cette reconnaissance récompense l'effort collectif consacré à la valorisation de notre patrimoine, de notre histoire et de notre identité.

Ensemble, poursuivons cette dynamique, faisant de 2026 une année d'aspirations, de projets et d'unité.

**Bonne et heureuse année
à toutes et tous !**

Jocelyn BURON



DÉVELOPPEMENT économique

DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU COMMERCE LOCAL

Dans notre ville comme dans toute la France, des commerces ferment leurs portes, souvent en raison de loyers trop élevés et de locaux vieillissants nécessitant des travaux importants. Le commerce de proximité traverse une période de transformation profonde.



D'un côté, nous avons des habitants attachés à leurs commerces de centre-ville, à leur rôle social et à la qualité du lien humain qu'ils offrent. De l'autre, de plus en plus de consommateurs privilégient l'achat en ligne ou les grandes enseignes, attirés par les prix ou la praticité. Face à cette évolution, il est essentiel d'être à l'écoute à la fois des habitants – qui sont les clients d'aujourd'hui et de demain – et des commerçants, qui expriment leurs inquiétudes quant à la pérennité de leurs activités. Accompagner les propriétaires ou locataires de locaux commerciaux dans leurs projets de développement, parfois dans la recherche de solutions face à la hausse des loyers en les mettant en relation avec les propriétaires de locaux vacants, et dans la modernisation de leurs outils et de leurs locaux.

UNE INITIATIVE POUR SOUTENIR LA TRANSITION

La boutique éphémère, mise en place en mars 2024, a constitué une première réponse concrète. Elle a permis de mettre une vitrine en lumière, créer un flux dynamique pour le centre ville. Elle a permis à plusieurs créateurs et revendeurs de découvrir le commerce autrement, d'expérimenter la vente directe et de tester leur modèle économique.

L'enjeu désormais est d'aller plus loin : en facilitant la mise en relation entre ces acteurs et les propriétaires de locaux commerciaux, en soutenant les projets viables, et en favorisant la réinstallation durable de ces activités au cœur de la ville. C'est par cet accompagnement collectif et progressif que notre tissu commercial pourra continuer d'évoluer et de se renouveler.



La mise en place du tiers-lieu de la Communauté de Communes (3CBO) La Ruche éco de Courtenay constitue une opportunité de valoriser la boutique éphémère de notre ville, ses créateurs et ses revendeurs. Ce nouvel espace offre également la possibilité d'envisager, en concertation avec les commerçants locaux, une intégration ou une complémentarité de leurs activités au sein de cette dynamique collective.

CCAS

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT
DANS VOS DÉMARCHES SOCIALES, ADMINISTRATIVES OU PERSONNELLES ?**

Clarisse Naquin, conseillère en économie sociale et familiale, est à votre écoute pour vous informer et vous guider selon votre situation.

Elle reçoit au CCAS les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30, et sur rendez-vous l'après-midi de 13h à 17h.

Tél : 02 38 95 30 76

Mail : ccas-chateau-renard@orange.fr



TOURISME patrimoine et culture

L'année 2025 a une nouvelle fois été riche en expositions et en concerts.

La Maison Jeanne d'Arc a accueilli de nombreuses expositions, et l'église a servi de cadre à plusieurs concerts de grande qualité.

Le Vivier a proposé des animations variées tout au long de l'année, tandis que la programmation du VOX s'est une nouvelle fois illustrée par sa qualité.

UNE ÉTAPE CLÉ DANS LA DÉMARCHE « PETITES CITÉS DE CARACTÈRE »

Le patrimoine de Château-Renard a fait l'objet, le 8 octobre, d'un audit dans le cadre du label « Petites Cités de Caractère ».

La commission de contrôle, composée d'élus, d'institutionnels et de membres du conseil d'administration du label, a rencontré les membres du groupe de travail sur le patrimoine, qui ont présenté les actions et valorisations réalisées depuis 2022, date du premier audit.

Une visite de la ville a ensuite permis d'illustrer les projets évoqués, suivie d'un échange de questions-réponses avant la délibération à huis clos de la commission.

A l'issue du conseil d'administration national de « Petites Cités de Caractère » du 16 décembre, notre commune a obtenu le label pour cinq ans.

Ce label « Petites Cités de Caractère » mettra en valeur le patrimoine de la commune et renforcera son attractivité touristique.

LES MOTS DES
VICE-PRÉSIDENTS
DE COMMISSIONS
COMMUNALES



Les remerciements s'adressent à l'ensemble des membres du groupe de travail « Petites Cités de Caractère » pour leur implication constante dans cette démarche de valorisation du patrimoine local.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE

Dans cette perspective, la nouvelle signalétique du centre-ville, davantage orientée vers la découverte du territoire, constitue un atout pour la mise en valeur du patrimoine local.

Des travaux de restauration et de sécurisation ont été réalisés au cours de l'année : réparation des vitraux nord de l'église, réfection du pignon et d'une partie de la toiture de la Maison Jeanne d'Arc, ainsi que la restauration complète de la toiture de la grange de la rue Poncebert.

Parallèlement, plusieurs études ont été engagées en vue de futurs aménagements : sécurisation et réfection de la RD 943 côté Triguères, démolition de deux bâtiments rue Paul Doumer et valorisation de l'île de Canada.



La halle aux veaux devrait également être déconstruite afin d'améliorer la sécurité et l'aspect de ce secteur.

Une première étude sur l'état des remparts, financée par la municipalité, a été transmise à la DRAC pour initier le processus de restauration. Ce diagnostic marque une première étape dans la préservation de ce site historique emblématique du patrimoine de Château-Renard.



MANIFESTATIONS *vie associative et seniors*

LA VILLE AU RYTHME DE LA MUSIQUE ET DE LA CULTURE

L'année 2025 s'est achevée, alors que 2026 s'annonce déjà prometteuse. Les associations locales préparent leurs futurs rendez-vous et confirment, une fois encore, leur dynamisme et leur engagement au service de la vie communale. Qu'elles soient culturelles, sportives ou artistiques, elles constituent le cœur battant de Château-Renard. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une vie associative particulièrement active et variée tout au long de l'année.

Les manifestations de 2025 ont rencontré un réel succès auprès du public. La période estivale a été rythmée par plusieurs temps forts, à commencer par :

- les festivités de la Pentecôte, riches en animations pour tous les âges. Le Festivox a, une nouvelle fois, proposé une programmation de qualité tout au long du week-end, attirant un public nombreux.



Le comité des fêtes a également accueilli de nombreux exposants, et la fête foraine a connu une belle

affluence grâce à un calendrier favorable, dans une ambiance joyeuse et familiale. La forte participation du dimanche soir a témoigné de l'attractivité et de la réussite de l'événement.

- quelques jours plus tard, la fête de la Musique a fait son grand retour dans le centre-ville, après plusieurs années d'absence. Ce moment très attendu a redonné vie et convivialité aux rues de Château-Renard.

- les festivités du 14 juillet ont battu un record de fréquentation avec le vide-greniers. Malheureusement, un orage soudain en soirée est venu interrompre prématurément les animations, malgré les efforts importants du comité des fêtes.



L'été s'est ensuite achevé dans une ambiance conviviale avec les guinguettes, les marchés au Vivier et la traditionnelle fête de plein air.



La rentrée de septembre a été marquée par le forum des associations, moment privilégié pour les clubs et structures locales de présenter leurs activités et d'accueillir de nouveaux membres. Cet événement a également permis aux habitants de découvrir la richesse des pratiques proposées dans leur commune.

En octobre, la fête de la Pomme a encore une fois rencontré un franc succès, tant par la diversité de ses animations que par la qualité des produits et l'implication des organisateurs. Grâce à l'investissement de chacun, cette fête demeure un rendez-vous incontournable du calendrier local.



Enfin, l'année s'est conclue en beauté avec le marché de Noël organisé par le comité des fêtes, qui a enchanté petits et grands.

Tout au long de l'année, nombreuses sont les expositions, concerts et manifestations accueillis dans la commune, contribuant à faire de Château-Renard un lieu vivant et attractif.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, leur enthousiasme et leur précieuse contribution à la vitalité de notre ville.

CHIC, LA RENTRÉE EST PASSÉE... PLACE AUX VACANCES !

Après le rythme soutenu de l'été, nos seniors ont pris le relais pour un séjour de huit jours sur la Côte d'Opale, à Ambleteuse, l'un des plus beaux villages du Nord-Pas-de-Calais. Ce village de pêcheurs, niché entre le Cap Gris-Nez et la baie de Slack, est bordé par les murailles de Vauban tournées vers la Manche.



La Côte d'Opale a séduit nos voyageurs par la diversité de ses paysages et par son panorama exceptionnel sur la mer, offrant, par temps clair, une vue sur les côtes anglaises. En longeant le littoral, les participants ont pu admirer les falaises majestueuses, les immenses plages de sable fin, les dunes, les caps et les charmants villages côtiers : Wissant, paradis des amateurs de kitesurf ; Audresselles, avec ses flobarts et ses petites maisons de pêcheurs ; Wimereux, réputée pour ses villas Belle Époque aux façades colorées ; sans oublier Ambleteuse, avec sa digue et son fort du XVIIIe siècle, et Boulogne-sur-Mer, sa vieille ville fortifiée, la basilique Notre-Dame et son port maritime animé.



Les passionnés d'histoire ont apprécié les forteresses et les musées de la région, tandis que les gourmets se sont laissés tenter par les spécialités locales, aussi bien sucrées que salées.

Chaque détour sur la Côte d'Opale a offert son lot de découvertes et laissé à chacun un souvenir inoubliable !

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE !

Les festivités de fin d'année ne se limitent pas aux illuminations. La commune a reconduit cette année son traditionnel repas de Noël, un rendez-vous particulièrement apprécié des seniors de 65 ans et plus. Ce moment de convivialité et de retrouvailles permet à chacun de se retrouver, d'échanger et de partager un repas dans une ambiance chaleureuse.

175 personnes ont participé le 10 décembre à ce moment festif, autour d'un repas de qualité préparé par le traiteur local Le Vieux Moulin de Charny-Orée-de-Puisaye. Les doyens de l'assemblée, âgés respectivement de 95 ans et 94 ans, résidents de l'EHPAD de La Colline, ont été mis à l'honneur.



La fête s'est poursuivie dans une atmosphère animée, bien au-delà du dessert. Les plus motivés ont profité de la piste de danse, accompagnés par les mélodies de François Picot et de sa chanteuse Lily. Cet après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur a offert à tous un agréable moment de partage et de divertissement.

En parallèle, la commune a tenu à penser aux seniors de plus de 70 ans qui n'ont pas pu ou souhaité participer au repas. Pas moins de 268 colis gourmands ont ainsi été distribués, composés de mets raffinés : foie gras, tournedos de canard et son écrasé de pomme de terre, babas au rhum, petits sablés, douceurs chocolatées, le tout accompagné d'une demi-bouteille de Crémant de Bourgogne et d'une demi-bouteille de Bordeaux rouge.

Ce geste de solidarité, très apprécié par les bénéficiaires, a permis à chacun de ressentir l'attention portée par la municipalité à ses aînés. La commune a consacré à cet événement un budget de 18 440 €, soulignant ainsi son engagement en faveur du lien social et du bien-être des seniors.

Comme l'ont souligné les organisateurs, cet investissement trouve tout son sens dans les sourires et la satisfaction de nos seniors.



COMMUNICATION & projets citoyens

CHÂTEAU-RENARD ET METELEN CÉLÈBRENT ENSEMBLE LEURS TRADITIONS

Pour la première fois, une délégation de Metelen et de Château-Renard s'est rendue dans sa ville jumelle pour partager un week-end de convivialité et participer à la vie locale.

À Metelen, les Castel-Renardais ont fait découvrir le vin français lors de la fête du Gras, organisée le même week-end que la Fête de la Pomme, tandis qu'à Château-Renard, les Allemands proposaient la dégustation de bière accompagnée d'une assiette apéritive, le tout dans une ambiance joyeuse et amicale part et d'autre du Rhin !



Le samedi soir, la délégation allemande a assisté aux concerts des Sonneurs du Rallye de Puisaye et de l'Alliance Musicale de Triguères, avant de profiter du concert rock du groupe Feed Back.

À Metelen, après deux journées au stand du jumelage, un dîner convivial avec les deux maires a clos le week-end. Ces échanges témoignent de l'amitié durable entre les deux villes.

Metelen accueillera du 12 au 15 juin 2026 tous ceux qui souhaitent vivre l'esprit du jumelage, toujours placé sous le signe de la convivialité et de la découverte.



DE LA VALLÉE DE L'OUANNE À METELEN : UNE AMBIANCE RÉSOLUMENT JOYEUSE

Un projet collaboratif réunissant par le collège de la Vallée de l'Ouanne et le comité de jumelage de la mairie de Château-Renard, a permis d'organiser un voyage commun pour des adultes et des élèves, chacun bénéficiant d'un programme adapté. Destination : Metelen et Heek, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où se trouvent la commune jumelle et l'établissement partenaire, la Kreuzschule.

Le groupe, parti à l'aube du dimanche 23 novembre, a été chaleureusement accueilli en fin de journée par les élus et les membres du comité de jumelage de Metelen, les familles allemandes et l'équipe éducative locale.

Alors que les 15 élèves germanistes étaient hébergés dans une auberge de jeunesse, partageaient le dîner chez leurs correspondants et prenaient leurs petits-déjeuners dans les locaux de l'académie de musique, les 30 adultes ont profité du grand confort d'un gîte aux appartements modernes et spacieux.

Au fil du séjour, les collégiens ont travaillé avec leur correspondant sur le thème des 40 ans de l'accord de Schengen. Les adultes ont, pour leur part, suivi un programme touristique riche, mêlant patrimoine, culture et convivialité.



40 ANS DE SCHENGEN : UN SÉJOUR PÉDAGO- GIQUE ET CONVIVIAL AU CŒUR DE L'EUROPE

Le programme scolaire a alterné activités pédagogiques et moments de partage : visite de la Kreuzschule, ateliers communs franco-allemands, visioconférence sur le thème « 40 ans d'espace Schengen : perspectives d'avenir professionnel pour les jeunes grâce à la mobilité », ainsi que des activités créatives et symboliques comme la distribution de brioches en forme d'étoile, évoquant le drapeau européen.



Les élèves ont également visité deux entreprises locales, Kremer Stahltechnik et 2G Energy, illustrant concrètement les enjeux industriels, énergétiques et les opportunités liées à la libre circulation dans l'espace Schengen.



Une excursion à Münster, avec visite de la ville et de son marché de Noël, a enrichi ce programme varié.



Après une semaine intense et conviviale, le groupe est rentré à Château-Renard avec le sentiment d'avoir vécu une expérience unique sur les plans linguistique, culturel, citoyen et professionnel.

La commune, le collège et le comité de jumelage adressent leurs chaleureux remerciements à la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, pour son important soutien financier apporté à ce projet, ainsi qu'aux familles d'accueil et à l'ensemble des partenaires allemands pour leur hospitalité et leur implication.

UNE AVENTURE FRANCO-ALLEMANDE : DÉCOUVERTE CULTU- RELLE, PATRIMOINE ET CONVIVIALITÉ !

La découverte de Metelen a permis d'explorer les multiples facettes de la ville : de sa zone artisanale et industrielle à son nouveau stade de football, en passant par le centre historique caractérisé par ses maisons de briques, ses ruelles pavées et l'église Saint-Cornelius-et-Cyprien. La visite s'est poursuivie par une belle demeure bourgeoise typique et le moulin datant de 1830, avant un moment de détente à Ochtrup et un dîner allemand traditionnel, placé sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Le marché de Noël de Münster, considéré comme l'un des plus pittoresques d'Allemagne, a enchanté le groupe.

Entre traditions locales, artisanat typique et cadeaux faits main, chacun a pu profiter d'une atmosphère festive et authentique. Impossible de repartir sans goûter le célèbre vin chaud (Glühwein), servi dans des tasses de collection renouvelées chaque année – un souvenir original que beaucoup ont choisi de ramener.

Avant cette découverte, le groupe avait pris plaisir à suivre une visite commentée du centre-ville, guidée par Petra et Thorsten, membres du comité de jumelage de Metelen. La cathédrale et l'architecture médiévale de Münster ont particulièrement retenu leur attention.

Le séjour s'est terminé à Dortmund, avec la découverte de son célèbre marché de Noël, dominé par son immense sapin illuminé de 45 m de haut et ses 300 chalets proposant spécialités régionales, vin chaud et artisanat local. Certains participants ont également visité le stade emblématique de la ville avec ses tribunes



impressionnantes et ses coulisses, apportant une touche sportive à ce voyage déjà bien rempli.

Cette semaine d'échanges a été une réussite tant pour les jeunes que pour les adultes, qui sont repartis avec des souvenirs forts et l'envie de poursuivre cette dynamique de jumelage.

Plusieurs participants ont d'ailleurs déjà exprimé leur enthousiasme à l'idée de participer au prochain rendez-vous lancé par la ville de Metelen, prévu en juin, témoignant de la solidité et de la richesse des liens tissés entre les deux villes.



TRAVAUX voirie et bâtiments



L'équipe des services techniques, ce sont six personnes en moyenne qui interviennent au quotidien dans la commune. Des micro-entrepreneurs et les associations APAGEH et Emploi Gâtinais viennent en complément, en période d'été avant tout.

Cette année encore, le fleurissement de la commune a été remarqué. Lors de son passage, la délégation du label « Petites Cités de Caractère » a souligné l'excellence de ce fleurissement.

Le fleurissement du cimetière a été inventif et soigné en période de la Toussaint. Il a été réalisé par Séverine et Benjamin, les jardiniers. Nicolas, Christophe et Laurent interviennent quant à eux à l'entretien du cimetière, pour la tonte, entre autres.

La commune vous invite vivement à adopter le tri sélectif lors de l'entretien de vos tombes : des bacs différenciés sont désormais disponibles à l'entrée du cimetière pour faciliter ce geste citoyen et environnemental.



Christophe a nettoyé les pavés au nettoyeur haute pression à plusieurs endroits du bourg, en particulier sur la place du Vieux Marché, ainsi que les passerelles en bois, qui sont désormais moins glissantes.

L'entretien du terrain de football est assuré de façon régulière par l'équipe. Philippe s'occupe de la tonte et Christophe du marquage. Marie, polyvalente, se charge de travaux d'entretien de toutes sortes et a déjà démontré ses talents de bricoleuse sur bois.

Jérôme s'occupe du fauchage et de l'élagage sur les routes et chemins avec le tracteur.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Répondant à un souci d'économie d'énergie et de développement durable, l'ensemble de la commune est désormais équipé en LED. Les derniers remplacements de lanternes ont été réalisés fin 2025 par l'entreprise SOMELEC, pour 69 220 €.

ÉGLISE

Dernière étape de la restauration de l'église Saint-Étienne : les panneaux de vitraux, ainsi que leur protection par des grillages, ont été réalisés par l'entreprise Atelier Art Vitrail, pour 31 116 €.

ÉCOLE PRIMAIRE

Suite au rapport du bureau de contrôle Apave, des travaux de mise aux normes électriques ont été réalisés dans les écoles par l'entreprise Hamel, pour 44 695 €.

MAISON DU MANÈGE

Les travaux à la Maison du Manège se poursuivent sur le bâtiment du fond :

- mise aux normes électriques réalisée par l'entreprise Hamel, pour 10 222 €
- installation d'un générateur d'air chaud à granulés et d'une ventilation par l'entreprise Cosson, pour 20 777 euros et 6 429 €
- réfection de la toiture du bâtiment arrière par l'entreprise Leroy, pour 47 309 €
- isolation par l'entreprise Thierry, pour 14 610 €.

VOIRIE

Des ralentisseurs en béton et un dispositif de sécurité ont été installés rue des Sorbiers par l'entreprise Plaisance, pour 15 324 €.

À l'arrière de la salle des fêtes, la terrasse affaissée a été refaite en béton désactivé. Auparavant, une cuve de récupération des eaux pluviales de la toiture y a été enterrée, dans un but écologique et économique. Coût total : 52 276 €.



À proximité de la médiathèque-office de tourisme, les trottoirs qui s'affaissaient ont été repris avec la pose de pavés par l'entreprise Plaisance, pour 15 501 €.



Des reprises ont également été effectuées route de Montbouy et chemin du Cordon par l'entreprise Plaisance, pour 60 502 €.

Un semoir à sel a été acquis en vue d'interventions hivernales, si nécessaire, auprès de l'entreprise BMA, pour 5 820 €.



ENFANCE & jeunesse

UNE INCERTITUDE PLANE SUR L'ÉCOLE MATERNELLE

La rentrée a été marquée par l'annonce de la fermeture d'une classe de petite section, suscitant une vive réaction. Parents d'élèves, enseignants, élus municipaux, conseiller départemental et député se sont mobilisés pour défendre le maintien de la classe. Après trois jours de concertation, la mobilisation collective a porté ses fruits : la classe restera ouverte !



Cette issue témoigne d'un bel esprit de cohésion et d'un engagement commun pour préserver l'école, cœur du village. Tous se félicitent de cette issue positive et remercient l'ensemble des personnes et institutions qui ont contribué à ce succès.

L'école maternelle accueille cette année 49 élèves répartis en trois classes (11 en petite section, 20 en moyenne section et 18 en grande section), symbole de l'attachement collectif à l'avenir de notre commune.

UNE ANNÉE RICHE EN SORTIES ET DÉCOUVERTES

Tout au long de l'année, les enfants ont participé à de nombreuses activités : ateliers de mathématiques et d'« Apprentilangues », projet « L'école dehors », séances de tennis avec le TCVO et activités sportives au gymnase de Triguères. Chaque classe a assisté à une séance de cinéma au VOX et à des lectures à la médiathèque. Les grandes sections se sont rendues à Pénestin pour une semaine de découverte.



Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, les élèves ont participé en défilant à la fête de la Pomme, accompagnés de musiciens, tandis que les parents contribuaient à l'événement en préparant et en vendant des crêpes et des gaufres.

En dehors du cadre scolaire, deux sorties ont été organisées : la visite de Château-Renard guidée par Claude Martin, notre historien local et la découverte des grottes d'Arcy-sur-Cure. Ces projets seront conduits, avec le soutien financier de la municipalité.

UNE ANNÉE DYNAMIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année, 151 élèves âgés de 6 à 11 ans ont repris le chemin de l'école, répartis en 6 classes dont 13 en dispositif Ulis. L'année 2024-2025 a été rythmée par de nombreux projets : films au cinéma VOX, visites d'une ferme pédagogique, des grottes d'Arcy-sur-Cure et du château de Fontainebleau, expositions scientifiques de la FRMJC et spectacle olfactif offert par la SCIC Le Vivier.



Dans le cadre du devoir de mémoire, les élèves ont assisté aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre. En juin, le maire, Jocelyn Buron et Édith Merlin, adjointe déléguée, ont offert un dictionnaire à chacun des 36 futurs collégiens, dans la salle du conseil municipal, lieu officiel qui a éveillé la curiosité des élèves.



Pour la kermesse, enseignants, Atsem et parents ont animé cette soirée conviviale avec des danses, chants, et jeux, ravissant enfants et familles.



DES PROJETS VARIÉS

L'année scolaire 2025-2026 s'annonce riche en projets : l'exposition scientifique interactive de la FRMJC, le programme École et Cinéma avec trois films au VOX, et les séances d'activités aquatiques à la piscine de Château-Renard sont reconduits pour toutes les classes, ainsi que les sorties et lectures à la médiathèque. Grâce à la reprise des cours de l'intervenante du Centre des Musiques Rurales, les élèves ont rejoint la chorale Chœur de Safran pour le concert du 14 décembre et participé à la fête de fin d'année et au concours de slam organisé par le Département.

Nouveauté : des séances d'athlétisme axées sur la course pour les CP & CP/CE1 et de gymnastique pour les autres classes sont dispensées par un intervenant sportif de la 3CBO, permettront à chacun de viser le brevet d'endurance.

La municipalité salue l'investissement de l'équipe enseignante, engagée chaque jour pour la réussite et l'épanouissement des élèves, ainsi que la participation active des élèves et celle des parents. La réussite de ces actions repose sur la coopération de tous, au service d'une école dynamique et ouverte sur son environnement.

UN SERVICE DE RESTAURATION ENGAGÉ

Chaque jour, environ 160 enfants déjeunent à la cantine, service communal facultatif à vocation sociale et éducative. Engagée dans la démarche « Mon Restau Responsable » pour deux ans, la commune a pris huit engagements, dont la consultation des enfants sur les menus, la sensibilisation au repas végétarien, la pesée des déchets et la réutilisation de l'eau pour arroser les arbres de l'école.



Personnels, élèves, parents et prestataire Convivio œuvrent ensemble pour une restauration durable et locale. Ce dernier propose des repas équilibrés, avec 50 % de produits durables, dont 26 % bio, et un menu végétarien par semaine. La municipalité remercie Valérie, Marie-Noëlle et l'équipe d'animation pour leur professionnalisme, leur bienveillance et leur engagement quotidien auprès des enfants.

UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CHALEUREUX ET DYNAMIQUE

L'accueil périscolaire, ouvert chaque jour d'école matin et soir, accueille les enfants des écoles maternelle et élémentaire, encadrés par les animateurs municipaux. Le matin, ce temps calme favorise une transition douce vers la classe ; le soir, après le goûter, les enfants jouent, participent à

des activités comme la création de décors extérieurs qui seront installés au printemps pour embellir les écoles ou font leurs devoirs dans un espace dédié.



L'équipe périscolaire, fidèle et investie, est composée de Jennifer, Cyrielle, Martine et Amélie, sous la direction de Fabien. Deux apprentis, Corentin et Mylan, préparent un bac pro « Animation » et renforcent l'équipe. La fréquentation reste stable avec une moyenne de 45 enfants par jour.

UN ACCUEIL DE LOISIRS ATTENTIF ET ÉDUCATIF

L'accueil de loisirs est un lieu d'éveil et de découverte pour les enfants de 6 à 11 ans, ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires. Géré par la 3CBO et agréé par la DDSCS, il accueille en moyenne 45 enfants chaque mercredi, 43 en juillet et 23 en août.



Les animatrices, attentives et bienveillantes, accompagnent les enfants au quotidien dans un climat de confiance et de respect. Tout au long de l'année, une programmation variée d'activités sportives, culturelles et ludiques favorise l'autonomie et l'épanouissement de chacun. Un mini-camp au Camping de la Forêt a permis de vivre de belles expériences au contact de la nature.



DU CHANGEMENT AU COLLÈGE

Le collège de la Vallée de l'Ouanne a connu un changement cette année : Madame Chobbeau-Dehut, principale, a quitté l'établissement en juillet. Elle est remplacée par Madame Laure Suppin, également originaire de Mayotte. Pour cette rentrée, le collège accueille 402 élèves, dont 12 en dispositif Ulis, répartis dans 16 classes : 92 en 6^e, 101 en 5^e, 110 en 4^e et 99 en 3^e. L'établissement jouit d'une réputation solide à l'échelle locale. Tous les élèves débutent l'apprentissage de l'anglais dès la 6^e. À partir de la 5^e, deux options linguistiques sont proposées : allemand ou espagnol. Cette année, 28 collégiens ont choisi l'allemand, 248 l'espagnol et 52 le latin.

PARTONS À L'AVENTURE : DE L'Auvergne À L'ALLEMAGNE

Au printemps, 44 élèves de 5^e ont passé une semaine en Auvergne, centrée sur des activités sportives de pleine nature, tandis que 15 germanistes ont participé, en novembre, à un séjour linguistique à Metelen, organisé en partenariat avec le comité de jumelage franco-allemand de Château-Renard et le collège de Heek, où sont scolarisés les collégiens de Metelen (lire article de la commission Communication et Projets citoyens).



Un grand merci à Monsieur Bertheau, professeur d'histoire, pour son engagement dans ce projet.

DES COLLÉGIENS PRIMÉS

Les élèves de l'atelier cinéma, encadrés par Alexandre Messina, réalisateur professionnel, et Stéphane Charles, professeur de cinéma-audiovisuel, ont réalisé un court métrage sur le cyberharcèlement, qui a remporté le prix départemental et le prix académique pour la sensibilisation au harcèlement scolaire.

Une projection de leurs films, organisée à la salle des fêtes en partenariat avec le cinéma Le Vox et Le Vivier, a réuni élèves, enseignants, professionnels et public, témoignant de l'engagement du collège dans des projets variés, malgré les contraintes budgétaires.

Un grand merci aux enseignants, intervenants, parents d'élèves et collégiens pour leur implication et leur collaboration.



BONS Reflexes

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Si la réalisation de travaux est un droit, elle doit toutefois respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et, le cas échéant, les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

L'AUTORISATION EST OBLIGATOIRE POUR...

- Créer de la surface de plancher (garage, abri de jardin, combles, véranda, piscine...);
- Modifier le volume (démolition, surélévation, extension...)
- Transformer l'aspect extérieur (fenêtres de toit, menuiseries, ravalement, clôture, volets roulants...)
- Changer la destination (garage en salon...)
- Percer/agrandir une ouverture (fenêtre, porte...).

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, VOUS DEVEZ OBTENIR L'AUTORISATION DE LA MAIRIE.

Ne pas déclarer ces travaux vous expose à un procès-verbal pour infraction au Code de l'urbanisme, pouvant entraîner des amendes, voire une obligation de remise en état des lieux.

PATRIMOINE PROTÉGÉ : le centre bourg relève d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Pour tout projet situé dans ce périmètre, il est vivement recommandé de contacter en amont le service des ABF au 02 38 53 34 26 ou par mail à udap.loiret@culture.gouv.fr, afin de vérifier la réglementation.

LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE : le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour vous orienter dans le choix de la bonne procédure, la constitution de votre dossier et d'éviter toute infraction.

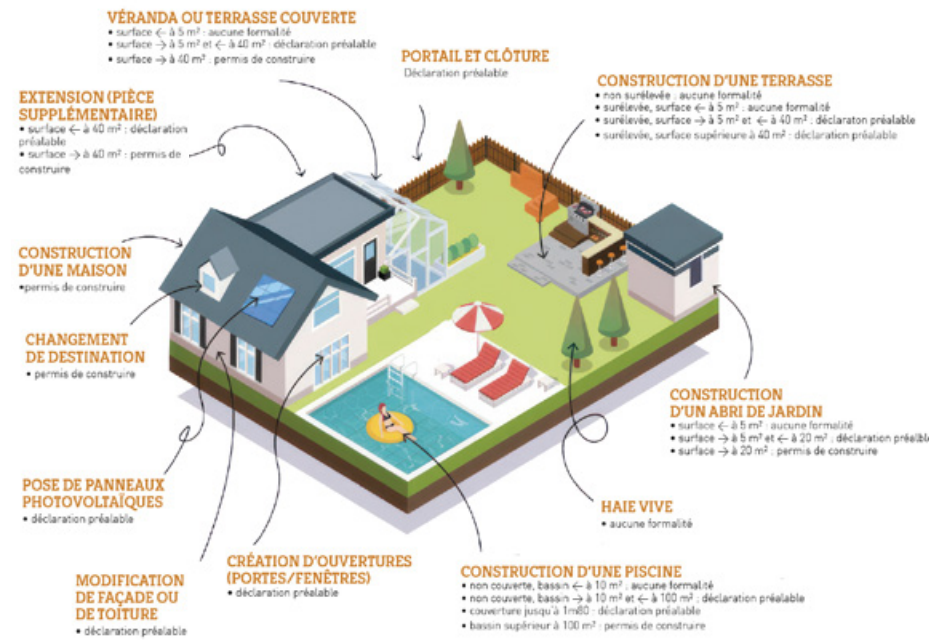


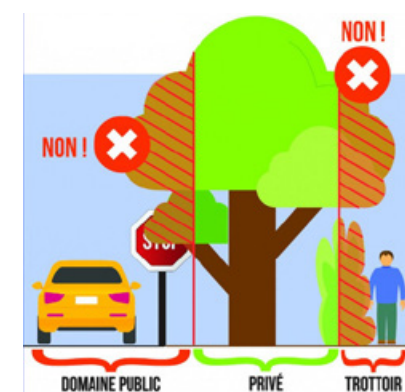
Photo d'illustration

au Code de l'urbanisme. Le PLU est consultable en mairie ou sur www.chateau-renard.fr, rubrique « Cadre de Vie ».

PRÉSERVONS LE CHARME DE NOTRE CITÉ : en respectant ces règles, chaque propriétaire contribue à sauvegarder le caractère architectural et paysager qui a valu à Château-Renard son label de « Petite Cité de Caractère ». Ensemble, veillons à ce que chaque projet de travaux renforce encore le charme de notre village et de ses rues pittoresques.

PENSONS À ENTREtenir NOS ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à l'article 673 du Code civil, chacun doit veiller à ce que les branches de ses arbres, arbustes ou arbrisseaux ne dépassent pas sur la propriété voisine ni sur la voie publique. Seul le propriétaire de l'arbre peut en effectuer la taille.



Par ailleurs, les distances de plantation sont à respecter : pour un arbre de moins de 2 mètres de haut, la distance minimale est de 50 cm de la limite séparative. Pour un arbre de plus de 2 mètres, elle est de 2 mètres. Ces règles contribuent à de bonnes relations de voisinage et à un cadre de vie agréable pour tous.

LE BRÛLAGE EN PLEIN AIR EST INTERDIT !

Le nouvel arrêté préfectoral du 12 juin 2025 régit le brûlage à l'air libre, les feux de plein air, et certaines activités à risque, aux fins de prévention de la pollution atmosphérique et des incendies dans le département du Loiret. Il est à noter que, pouvant être à l'origine d'un trouble de voisinage, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, y compris en incinérateur de jardin. Pour plus d'information, contactez la mairie.



RIVERAINS, VOTRE RIVIÈRE COMPTE SUR VOUS !

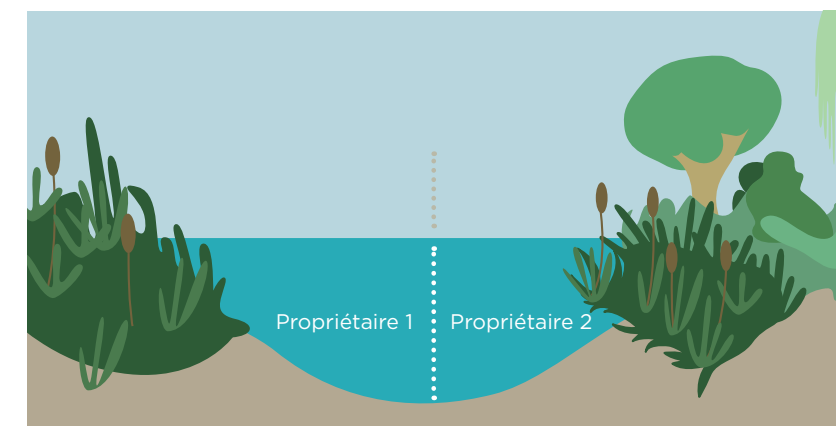
Vous vous demandez souvent qui doit entretenir les cours d'eau ? La réponse est simple : le propriétaire riverain est responsable de la portion de cours d'eau qui traverse ou borde sa propriété.

Conformément à l'article L.215-14 du Code de l'environnement, cet entretien assure le bon écoulement des eaux, préserve la biodiversité et limite les risques d'érosion ou d'inondation. Il comprend le retrait des embâcles et dépôts, l'égagement ou le recépage des berges, et le

maintien de la stabilité des rives, sans produits chimiques ni modification du lit.

En cas de négligence, le propriétaire peut être tenu responsable des dommages causés à l'environnement ou aux propriétés voisines. Entretenir régulièrement les berges contribue à la sécurité et à la protection de la biodiversité.

Pour tout conseil, contactez l'Epage du Loing au 02 38 28 55 11 ou consultez www.epageloing.fr.



ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est une espèce invasive désormais largement installée dans nos communes. Redoutable prédateur d'abeilles, il menace l'équilibre de la biodiversité. Chaque printemps, la reine construit un nouveau nid, souvent en hauteur, dans les arbres, sous les toits ou dans les haies. Le piégeage des reines reste un geste utile pour limiter leur prolifération. Si vous repérez un nid, ne tentez surtout pas de le détruire par vous-même : les attaques peuvent être dangereuses.



Contactez la mairie en premier qui vous indiquera la procédure locale. La municipalité compte sur la vigilance et la coopération de tous pour protéger les habitants et favoriser la biodiversité. <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

AFFICHAGE D'ÉVÈNEMENTS : DEMANDE EN LIGNE VIA LA 3CBO

Depuis le 1er juillet 2024, la compétence en matière de publicité extérieure sur le territoire communautaire de la 3CBO a été transférée du niveau communal à l'intercommunalité.

Dans ce cadre, les demandes liées à l'affichage temporaire (banderoles, pancartes pour événements, etc.) doivent désormais être adressées à la 3CBO et non plus aux communes.

Afin de faciliter les démarches, un formulaire en ligne simplifié a été mis en place.

Une fois complété par le demandeur, celui-ci est transmis directement au service compétent.

Lien vers le formulaire : <https://3cbo.fr/gestion-de-la-publicite-exterieure-sur-le-territoire-de-la-3cbo/>

ETAT CIVIL 2025

L'année écoulée a été rythmée par les joies des naissances, des unions et des rencontres, mais aussi par la peine causée par les disparitions.

Autant d'événements qui reflètent la vie et l'attachement des habitants à notre commune.

2 naissances

17 avis de naissances

9 mariages

8 Pacs

28 décès comprenant 2 transcriptions.

LA PAROLE DES CONSEILLERS *municipaux minoritaires*

LA ROUTE RESTE LONGUE, MAIS JOYEUSE

En 2025, notre mobilisation ne s'est pas émoussée, notre ton est resté libre mais respectueux des différences de points de vue, notre présence au sein de l'équipe municipale a été constante, dans un esprit toujours positif.

Comme les années précédentes, en 2025, nous avons accompagné les réalisations qui nous semblaient importantes, intéressantes pour le développement de la commune, et, fort de notre esprit d'impulsion, nous avons poussé des propositions fortes. Sur le terrain, nous avons accompagné nos concitoyens le plus mieux possible, leur témoignant l'attention, l'empathie qu'ils méritent.

UNE PRÉSENCE CONSTANTE

Nous avons participé pratiquement à tous les conseils municipaux. C'est l'engagement minimal à honorer quand on est élu. Nous avons siégé à la table du conseil toujours avec plaisir, heureux d'échanger avec les autres conseillers. Nous avons fait preuve d'une écoute active, nous avons posé les questions et pris les positions qui nous semblaient légitimes.

Nous avons fait partie de différentes commissions : finances, développement économique, patrimoine, culture, communication, travaillant toujours en bonne intelligence avec tous. Nous faisons également partie du conseil

d'administration de la maison de retraite, du collège, du CCAS, à différents titres. Cela représente de l'investissement, mais cela nous permet d'avoir une vision globale de notre commune.

UN ESPRIT POSITIF

En 2025, nous avons soutenu l'évolution de la Maison du Manège, un projet municipal humain original, mais aussi pragmatique. Elle crée des liens de solidarité avec et entre les petits entrepreneurs du territoire, et elle dynamise le commerce local de centre-bourg de façon innovante.

Nous avons continué à animer avec régularité, professionnalisme et originalité, le Facebook « mairie de Château-Renard », en binôme avec l'adjointe déléguée. Cette page est une mise en valeur de toutes les forces vives de notre commune et elle en est une belle vitrine, qui la distingue à l'échelle du territoire.

CONSTRUIRE LE VILLAGE DE DEMAIN

Nous avons suivi avec intérêt le programme de l'ORT, qui est un outil à disposition des collectivités locales pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes, et nous avons participé avec enthousiasme à la commission « Petite cité de caractère », en vue de l'obtention de ce label, propre à booster notre commune.



DANS NOTRE ADN : ÊTRE SUR LE TERRAIN

Être élu municipal, c'est aussi être sur le terrain. Nous avons eu à cœur de participer à toutes les fêtes de la commune, en simple soutien moral, toujours prêts à rendre le coup de main avec « nos bras bénévoles ». Nous avons également été à l'initiative de propositions culturelles et festives de qualité.

CULTIVONS L'AMITIÉ

Nous adressons nos remerciements à l'équipe majoritaire, qui nous a intégrés à la vie de la commune avec simplicité et convivialité, ayant conscience que l'on pouvait compter sur notre investissement à long terme. Enfin, tous les trois restons soudés par une même passion : l'ouverture aux autres, par une même volonté : faire grandir notre bassin de vie, et par une valeur qui doit rester placée plus haut que toutes les autres : l'amitié, dans la différence.



LE MOT DU PRÉSIDENT

COMMUNAUTÉ *de communes*

DES FEMMES ET DES HOMMES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Derrière la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés, qui chaque jour mettent leur énergie et leur cœur pour rendre votre quotidien plus doux, plus simple et plus riche.

POUR NOS ENFANTS ET NOS FAMILLES

Parce que les premières années de vie comptent plus que tout, nos multi-accueil et micro-crèches offrent un cocon attentif et bienveillant à vos tout-petits. Et lorsque viennent les mercredis et les vacances, nos animateurs débordent d'idées pour faire vivre à vos enfants des moments de découverte, de rire et d'amitié dans nos centres de loisirs.

CULTURE, SPORT ET VIE LOCALE



Nous aimons voir notre territoire vivre et vibrer : organiser des événements qui rassemblent, soutenir les associations qui dynamisent nos

villages, valoriser notre patrimoine, nos lieux de culture et nos équipements sportifs... tout cela contribue à renforcer ce qui nous unit.

SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

Nos trois déchèteries, notre équipe d'accueil, et notre documenthèque en ligne (www.3cbo.fr) sont là pour vous accompagner.



Inscriptions aux activités, informations sur les aides, appui aux projets, soutien à la vie associative... Nous sommes présents aux côtés de chacun : habitants, associations, commerçants, artisans, entrepreneurs.

FAIRE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE

Notre office de tourisme vous invite à redécouvrir la beauté de notre territoire, ses richesses na-



turelles et historiques. Avec des projets porteurs comme La Maison du Manège ou la Ruche Éco, nous cultivons l'innovation pour dynamiser l'économie locale et préparer l'avenir.

L'HUMAIN AU CŒUR DE TOUT

La vraie force de la 3CBO, ce sont les femmes et les hommes qui la font vivre. Leur écoute, leur sens du service, leur solidarité et leur respect sont au centre de chacune de nos actions. Ensemble, nous construisons un territoire accueillant, solidaire et vivant.

ET SURTOUT...

Pour cette année 2026 qui commence, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux : qu'elle vous apporte paix, solidarité, énergie et réussite. Continuons, ensemble, à faire grandir ce qui fait la richesse de la 3CBO : notre patrimoine, nos talents et les belles valeurs qui nous rassemblent.

Très belle année à toutes et à tous !

Christophe Bethoul

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à accueil@3cbo.fr. Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur www.3cbo.fr, suivre leur actualité sur leurs pages Facebook-Instagram et sur votre smartphone avec l'application PanneauPocket.

CALENDRIER DES FÊTES

prévisionnel 2026

FÉVRIER

Samedi 07
Assemblée générale
BVO
(salle polyvalente)

MARS

Samedi 14
Matinée nettoyage
Mairie
(RDV Champ de foire)
Ouverture de la pêche

Samedi 28
Loto
Comité des Fêtes
(salle des fêtes)

AVRIL

**du mardi 07
au vendredi 10**
Exposition FRMJC
(salle des fêtes)

Samedi 18
Soirée dansante
Comité des Fêtes
(salle des fêtes)

Samedi 25
Concours de pétanque
Amicale des boulistes
(stade Guy Rousseau)

Concours de tarot
Amicale des taroteurs
(salle des fêtes)

MAI

**Du vendredi 01
au dimanche 03**
Voyage à Honfleur
Comité des fêtes

Samedi 02
Trail de Château-Renard
Sam Run Trail

Vendredi 08
Commémoration
du 08 mai 1945

**Du samedi 23
au lundi 25**
Fête de la Pentecôte,
Festivox, Feu d'artifice
(le 24/05)
Mairie et Associations

**Samedi 23
et dimanche 24**
Tournoi de football
FCVO
(stade Guy Rousseau)

Samedi 30
Concours de pétanque
Amicale des boulistes
(stade Guy Rousseau)

JUIN

Samedi 06
Concert
Les Amis de l'Orgue
(église)

Tournoi sur herbe
HBCC
(stade Guy Rousseau)

Fête nationale de la
pêche - BVO (enfants)

Dimanche 07
Fête nationale de la
pêche - BVO (adultes)

Du 12 au 15
Visite à Metelen
(Allemagne)
Comité de jumelage

Vendredi 12
Assemblée générale
FCVO

Samedi 13
Repar'café
(maison du Manège)

**Samedi 13
et dimanche 14**
Amicale des Taroteurs
Assemblée générale
(salle Anquetil)

Tournoi de football
FCVO
(stade Guy Rousseau)

Jeu 18
Appel du 18 juin

Vendredi 19
Paris-Nice
Cyclo Tourisme

**Samedi 20
et dimanche 21**
Fête de la Musique

JUILLET

Samedi 04
Concours de pétanque
Amicale des boulistes
(stade Guy Rousseau)

Lundi 13 ou mardi 14
Vide-Greniers
Comité des fêtes
(+ feu d'artifice)

AOÛT

Samedi 01
Fête de plein air
Mairie - Associations
(place du Vieux
marché)

Samedi 22
Concours de pétanque
(Grand Prix)
Amicale des boulistes
(stade Guy Rousseau)

SEPTEMBRE

Samedi 05
Forum des associations
Mairie
(place du Château)

Samedi 12
Trophée Raoul Sensat
BVO (prés de la Gravière)

Samedi 19
Concours pétanque
Amicale des boulistes
(stade Guy Rousseau)

OCTOBRE

Samedi 03
Grande soirée dansante
Comité des Fêtes,
Satine et L'Atelier
(salle des fêtes)

Samedi 17
Fête de la Citrouille
Comité des Fêtes,
école maternelle et
Sandrine (producteur)
(centre-ville)

NOVEMBRE

Mercredi 11
Commémoration
du 11 novembre 1918

Samedi 14
Soirée choucroute
Comité des Fêtes
(salle des fêtes)

DÉCEMBRE

Samedi 05 ou 12
Loto
FCVO
(salle des fêtes)

Dimanche 13
Marché de Noël
Comité des Fêtes
(salle des fêtes)



Plus d'informations sur la page Facebook et Panneau Pocket